PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.

GRUNEWALD.

715 RUE DU CANAL.

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un Partage.

Propriété No 621
AVENUE DE L'ESPLANADE

Propriété Nos 628 et 630
RUE DE LA PAIX.

Propriété Nos 1031 et 1033
RUE DE CHARTRES.

Propriété Nos 618, 622, 624 et 626
RUE QUARTIER.

Propriété No 619
AVENUE DE L'ESPLANADE

Propriété No 632
AVENUE DE L'ESPLANADE

Propriété No 629
RUE QUARTIER.

No 54.981—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Ellen D. Begué vs Jeantet Begué, son mari.

EN VERTU d'un jugement dans l'affaire ci-dessus mentionnée, et signé par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D. 10 novembre 1898, je vendrai à l'enchère publique, MERCREDI, le 14 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 717 rue Commune, en cette ville de la Nouvelle-Orléans, les propriétés immeubles suivantes, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances, etc, y compris les installations pour gas maintenant attachées aux bâtisses, situé dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet compris entre les rues Esplanade, Chartres, Royale et Paix mesurant 20' 8" de face à la rue de l'Esplanade par 100' de profondeur et désigné par la lettre "D" sur un croquis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer de la ville, le 8 mars 1878, et annexé à un acte de vente par Madame S. E. Gueydan à D. A. Hackney, passé devant W J Castell, ancien notaire en cette ville, le 12 mars 1878, et conformément au dit croquis, ledit lot mesure, en mesure américaine, 22' 2" de face à la rue de l'Esplanade par 106' 8" 3''' de profondeur, entre lignes parallèles; ladite propriété ayant la possession entre murs, en mesure américaine, 23' 3" 2" de face à la rue de l'Esplanade sur une première profondeur, ent e lignes parallèles, de 48' 6" et sur une seconde profondeur de 58' 2" 8''', se rétrécissant afin de mesurer sur la ligne du fond, 22' 6".

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances, etc, situé dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet compris entre les rues Paix, Esplanade, Royale et Chartres, mesurant 53' 5" de face à la rue de la Paix sur 147' 3" de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre; avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances, etc., situé dans le deuxième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 49, compris entre les rues Chartres, Ursulines, Royale et St-Philippe, désigné par la lettre M, sur un croquis particulier fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, le 13 décembre 1870, et annexé à un acte de A. E. Bienvenu, ancien notaire public en cette ville, passé le 15 décembre 1870; ledit lot mesure, en mesure américaine, 32," 5," 3,''' de face à la rue de Chartres, sur une profondeur de 90' 3" entre lignes parallèles; le dit lot faisant partie d'une plus grande portion de terre concédée aux Dames du Convent des Ursulines par la Compagnie des Indes Occidentales, le 18 septembre 1726 et confirmée par le gouvernement des Etats-Unis, conformément à un acte de compromis exécuté pardevant G. R. Stringer, alors notaire public en cette ville le 17 février 1824.

4° Trois lots de terre, contigus les uns aux autres, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues du Quartier, Royale, Chartres et de l'Hôpital, mesurant en mesure américaine, et conformément à un plan de Surgi, ingénieur civil, daté le 3 janvier 1885, déposé en l'étude de O de Armas, ancien notaire public, à savoir: Les lots Un et Deux chacun 27' 7" 3''' de face à la rue du Quartier et le lot No Trois ayant 27' 7" 2''' de face à la rue du Quartier sur une profondeur chacun de 100' entre lignes parallèles.

5° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Esplanade, Chartres, Royale et Paix, lequel lot de terre mesure 18' 8" de face à la rue de l'Esplanade sur 100' de profondeur.

6° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Esplanade, Chartres, Royale et Quartier, désignés par les lettres "A" et "B", sur un croquis fait par Arthur de Armas, député-voyer de la ville, daté le 22 avril 1884 et annexé pour référence à un acte de vente par Mme V. A Gauthreaux à Mme Ellen Bégué, passé devant Geo. C. Préot, notaire le 30 mai 1884; lesquels deux lots conformément audit croquis ont les dimensions suivantes:—

Le lot A mesure 33' 2" 4''' face à la rue Esplanade sur une profondeur de 123' 10" 1''' du côté de la rue Royale et de 122' 1" du côté de la rue de Chartres et 33' 3" de large sur la ligne du fond; le lot B mesure 31' 6" de face à la rue Quartier sur une profondeur de 85' 6" sur la ligne du côté de la rue Royale, et de 87' 5" du côté de la rue de Chartres, et 31' 6" 4" de large sur la ligne du fond le séparant du lot A.

Termes et conditions — Une moitié ou plus comptant, balance à un ou à un et deux ans en billets des acquéreurs portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement garantis par hypothèque et privilège de vendeur avec les clauses de non aliénation, et de cinq pour cent de frais d'avocat et vente sans estimation, assurance et transfert des polices et toutes les autres clauses dans les actes de vente; les acquéreurs devant assumer de payer en plus du prix de la vente les timbres du revenu interne des Etats-Unis, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du montant de l'adjudication. les vendeurs ayant droit aux loyers jusque et inclu le jour de la passation de l'acte de vente; les actes de vente devant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs L'encanteur signera les actes de vente et en recevra le prix qu'il délivrera aussitôt au notaire, dans le but de compléter le partage et de di tribuer le produit des ventes.

AUG. HUARD, Encanteur,
Office 121 rue Carondelet, New Orleans, La.
Voyez les plans à la Bourse.
13 nov—13 20 27—déc 4 11 14

Succession du Dr John B. Vandergriff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,863—Division D Attendu que Emilie Derbonne, veuve du Dr John B Vandergriff, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu le Dr John B. Vandergriff, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Henry Chiapella, avocat de la succession.
20nov—20 24 29

NOUVEL

HOTEL ST-CHARLES

Bains Turques, Russes et Simples, ouverts jour et nuit.
Jours pour les dames: Lundis, Mercredis et Vendredis, de 8 A. M. à 1 P. M.
Chiropodistes et manicures expérimentés, massage, etc.

A. R. BLAKELY & CIE., Propriétaires.

3 nov—7m

VENTES A L'ENCAN.

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux nouveaux cottages doubles Nos 3630 et 3632 rue Laurel, encoignure Antonine, et Nos 633 et 635 rue Eléonore, encoignure Constance. Aussi, deux lots sur la rue Eléonore près Patton. A l'encan, JEUDI, le 8 décembre 1898; dans l'affaire de la succession de Fred. J. Beyer,

No 57,460 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR HECKER & SMITH—J. P. Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 8 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à deux ordres séparés, un rendu et signé le 21 octobre 1898, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé et l'autre rendu et signé le 27 octobre 1898, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, de la susdite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée; il sera vendu aux enchères publiques la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une certaine pièce ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 155, borné par les rues Foucher, Antonine, Laurel et Annonciation, ladite portion de terre est composée des façades des lots 17, 18 et 19, d'après le devis annexé à un acte de vente pardevant Frédérick Deibel, notaire, le 4ème jour de juin 1892. Ladite portion formant l'encoignure des rues Laurel et Antonine, et mesurant 28 pieds 6 pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de 93 pieds entre lignes parallèles.

2°. Deux certaines pièces ou portions de terre, divisées en quatre lots, situées dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 83, borné par l'avenue Nashville, les rues Eléonore, Constance et Patton; lesdits lots sont désignés par les numéros ou lettres C, D, G et H. Lesdits lots C et D mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Eléonore, sur 105 pieds de profondeur. Les lots G et H mesurant chacun 28 pieds de face à la rue Eléonore, sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot H forme l'encoignure des rues Constance et Eléonore. Le tout d'après devis annexé à un acte d'hypothèque pardevant Fred. Deibel, notaire, le 27 septembre 1895.

Conditions—Comptant: Les acquéreurs assumant toutes les taxes pour l'année 1898, au dessus et en plus du prix d'adjudication, faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente, et payer pour les actes de ventes pardevant Fred. Deibel, notaire.

6 nov—6 13 20 27—déc 4 8

Paul & Gurley,

ANNONCE JUDICIAIRE.

La propriété No 1172 rue du Camp.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, le 27 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 21 novembre 1898 in re, succession de Catherine Niedergang, épouse de J. M. Jacquier, No 42,826 du dossier de la dite cour, il sera vendu aux enchères publiques:

Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Magasins, Camp et Gaiennié désigné par la lettre B, sur un plan par Joseph Pilié, daté le 26 avril 1833 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue du Camp sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec les améliorations connues comme le No 1172 rue du Camp.

Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Zach Spearing, notaire.

22nov—22 27—déc 4 11 18 25 26 27

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE

SPECULATEURS GRANDE OCCASION

POUR DES

PLACEMENTS DE PREMIER ORDRE.

Cette Belle et Magnifiquement batie

BATISSE EN BRIQUES A QUATRE ETAGES.

Connue par les Numéros Municipaux

136 et 138 rue de Chartres.

Dans l'affaire de la Succession de Théodore L. Sogg.

No 39,531—Cour Civile de District, Division A.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur, — Bureaux 636 Passage Commercial (au rez-de chaussée) — Il sera vendu le JEUDI, 1er décembre 1898 à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, en cette ville, entre les rues Baronne et Carondelet en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A en date et signé le 25 octobre, 1898, la propriété suivante sera vendu aux enchères publiques.

Une portion de terre située dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Dorsière, Canal et Douane, laquelle portion de terre mesure 22 pieds et 1 pouce de face à la rue Chartres sur une profondeur de 65 pieds 3 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations qui s'y trouvent sont réputées par une bâtisse en briques à quatre étages, solidement construite, connue par les Nos 136 et 138 rue de Chartres. Cette propriété est dans le centre des affaires, près des principales avenues commerciales et environnée par tout ce que l'on peut désirer. Le placement de valeur ci-dessus vaut bien la peine qu'on y fasse attention.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la partie de crédit, s'il y en a à être démontrée par des billets de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt à partir de la date, garantis par liens et privilèges du vendeur et l'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur assumer le paiement des taxes de 1898 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 pour cent du prix de vente au moment de l'adjudication, pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Francis Lory, notaire, aux frais de l'acquéreur

29 oct—29 30—nov 3 10 17 24 26 27 à date.

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE.—MARDI, le 13 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, par Jas A. Brennan, encanteur, bureau 640 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 31 octobre 1898, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de la succession de John C Stewart et femme, No 57,589, la ou vante décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre avec les améliorations, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par la lettre "B", borné par l'allée Jane, les rues Palmyre, White, Gasquet et Broad, désignés par les Nos 12 et 13 sur un plan annexé à l'acte de vente en ceci; lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit: le lot No 12 trente pieds de face à l'allée Jane sur cent quatorze pieds sur la ligne de côté parallèle à la rue Palmyre, cent treize pieds onze pouces et une ligne sur la ligne le séparant du lot No 13, et le lot No 13, trente pieds de face à l'allée Jane, cent treize pieds onze pouces et une ligne sur la ligne le séparant du No 12, cent treize pieds dix pouces et deux lignes sur la ligne de côté parallèle à la rue Gasquet.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance en un an, huit pour cent d'intérêt; l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes d'Etat de 1898.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 20 pour cent sera requis au moment de la vente.

13nov—13 20 27—déc 4 11 13

LE JOLI COTTAGE SIMPLE

No 1013 RUE MILAN,

Entre Camp et Chestnut.

Un des plus beaux voisinages dans le Sixième District, pavage en gravois sur la façade, et près des marchés, des chars, des églises et des écoles.

SUCCESSION DE MARY BARBARA GUTH

No 57,735—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 13 décembre 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE—Jas. A. Brennan, Encanteur. — Bureau 640 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C daté et signé le 10 novembre 1898 dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété à savoir.—

Un certain lot de terre avec les améliorations situé dans le Sixième District dans l'ilet borné par les rues Milan, Camp, Chestnut et Marengo, désigné par le numéro quatre et mesurant d'après un plan dressé par A. L. Phel s. voyer, daté le 15 février 1849: 29 pieds 1 pouce de face à la rue Milan sur 120 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent du joli cottage simple, contenant 4 grandes chambres et salle à manger vestibule, galerie de côté, retiré de la rue, grand hangar grande cour de côté et dans le fond, avec une jolie rue pavée sur la façade.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, 8 pour cent d'intérêt; l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1898; un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

Act de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 nov—12 13 20 27—déc 4 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Joli Cottage Substantiellement Bâti.

2826 rue Marais, entre les rues St Ferdinand et Presse.

Contenant 4 grandes chambres, allée de voiture, grande cour, environné de toutes les commodités.

Succession de Frédérick Schmidt et son épouse.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 57,489.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE.—Jas. A. Brennan, encanteur—Bureau 640 rue Gravier—Il sera vendu aux enchères publiques, le MARDI, 6 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 846 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 27 octobre 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Marais, Press et St Ferdinand; lequel lot forme une partie du lot original No 5 sur le plan du Faubourg Washington fait par Jos. Pilié en date du 1er juin 1831, déposé en l'étude de Charles Janin, ancien notaire en cette ville, par acte daté le 10 juin 1838, et mesurant trente pieds de face sur la rue Marais par une profondeur de cent dix huit pieds sept pouces et quatre lignes sur la ligne le séparant du lot No 6 et la même profondeur sur l'autre ligne de côté.

Conditions Comptant: L'acquéreur assumant et payant les taxes de 1898 10 pour cent de dépot au moment de la vente.

Acte de vente pardevant R. J. Maloney N. P., aux frais des acquéreurs.

30 oct—30—nov 6 13 20 27—déc 4 5 6

J. H. O'Connor & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété-Cottage

Dans le Troisième District.

Sur la rue Bons-Enfants,

Entre les rues Barthélemy et Mazant.

A L'ENCAN.

John B. Viala vs Mme B. Rousse et als

No 56,513.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

Vente en Partage.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune.—JEUDI, 15 décembre 1898 midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans Division B rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée le 26 octobre 1898 et signé le 2 novembre 1898. il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir—

Deux certaines lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bons Enfants, Marais, Barthélemy et Mazant, désignés par les Nos 3 et 4 mesurant chacun 29 pieds 8 pouces de face sur la rue Bons Enfants par 117 pieds de profondeur

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un ou deux ans, en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque avec lien et privilège du vendeur sur ladite propriété, et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; l'acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John B. Légier, Esq., notaire public.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

VENTES A L'ENCAN.

E. Curtis.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN HOME CHARMANT.

Coin Nord-Est

DES RUES

Canal et Pierce.

SUCCESSION

De James Campbell Walker.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division C — No 57,074.

PAR E. CURTIS, encanteur, Bureau vieux Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de vente fait dans la succession de James Campbell Walker, No 57,074 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, l'Hon. F. A Monroe, juge, daté et signé le 15me jour de novembre 1898, et à moi adressé, je vendrai le MARDI, 20 décembre à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, la propriété foncière suivante, à savoir—

Trois lots de terre contigus situés dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Pierce, Douane et Scott, lesdits lots sont désignés par les numéros 9, 10 et 11, et mesurent comme suit: les lots Nos 9 et 10 mesurent chaque 28 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue du Canal, sur 128 pieds 4 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No 11 qui forme l'encoignure des rues Canal et Pierce mesurant 28 pieds 1 pouce et 7 lignes de face à la rue du Canal sur 128 pieds 4 pouces de profondeur entre lignes parallèles Le tout d'après le plan de Geo. H Grandjean, ingénieur civil, daté le 21 avril 1895, un croquis du dit plan étant annexé à un acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, un notaire public, le 29 avril 1895, étant la même propriété acquise par Mme Corinne Louise Favre, la femme de James Campbell Walker, le 26 novembre 1895, par acte passé pardevant Théodule Buisson, notaire public, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Termes et Conditions.—L'acquéreur devra payer ou assumera le paiement de deux billets à ordre faits par Mme Corinne Louise Walker à son propre ordre et endossés par elle, datés le 26 novembre 1895 pour $1000 chacun, avec 7 pour cent d'intérêt par an du 26 novembre 1897 jusqu'au paiement; garantis par lien du vendeur et hypothèque, d'après un acte pardevant Félix J. Dreyfous, notaire public; et l'acquéreur devra aussi assumer le paiement d'un billet pour $875, fait par Mme Corinne Louise Walker, daté le 25 mars 1897, dû le 25-28 mars 1899, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an jusqu'au paiement, sur lequel l'intérêt a été payé jusqu'au 1er avril 1898; assumera aussi le paiement d'un billet de $875 fait par Mme Corinne Louise Walker, daté 25 mars 1897, dû 25-28 avril 1900, avec intérêt à 7 pour cent par an de sa date, 25 mars 1897, sujet à être renouvelé et le paiement du principal s'étendant à l'option du faiseur, pour un an de leur maturité et n'excédant pas deux ans sur le paiement au porteur ou porteurs dudit billet, de tout intérêt actuellement accru et dû à la date de la maturité des billets: assumera aussi le paiement d'un billet fait par Mme Corinne Louise Walker pour $ 75 date e 25 mars 1897, avec intérêt au taux de 7 pour cent par an de sa date 25 mars 1897, dû 25-28 mars 1901, lequel billet est aussi sujet à renouvellement pour un ou deux ans sur le paiement au détenteur ou détenteurs de tout intérêt actuellement accru et dû à la date de sa maturité 25-28 mars 1901; et tous les billets sont garantis par un lien et privilège de constructeur et par hypothèque spéciale, par acte passé pardevant F. J. Puig, notaire public le 22 avril 1897, et enregistré au bureau des hypothèques dans le livre 595, folio 267, le 22 avril 1897. Pour la balance l'acquéreur paiera comptant. Acte de vente pardevant A. J. Villeré, notaire public.

E. CURTIS Encanteur.

17 nov—17 20 22 27—déc 4 11 17 18 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

COMBINAISON.

PROPRIÉTÉS D'Affaires et Résidences

Magasins au Rez-de Chaussée, Résidences au-dessus.

612, 614 et 616 rue Girod. Près Camp.

807 Avenue Howard, près de la Rue Carondelet.

Occupée comme Blanchisserie.

Succession de John Meux.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 57 147.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau, vieux Nos 54 et 56 rue Baronne—

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, Hon. N. H. Rightor, juge, date et signé le 27 octobre 1898, et à moi adressé, je procéderai à vendre—

MARDI, 20 décembre 1898 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune—

No 1. Une portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Ste Marie ou Church, Girod, Julie et Camp, formant l'encoignure des rues Girod et Ste Marie ou Church, et mesurant plus ou moins, en mesure américaine, cinquante quatre (54) pieds de face à la rue Ste-Marie ou Church sur soixante (60) pieds six (6) pouces et une demie (1/2) ligne de profondeur et de face à la rue Girod, entre lignes parallèles. Et étant la même propriété acquise par ledit Meux, de Mme Fannie L. Boyle et Mme Sidney H Thayer, par acte passé le 1er avril 1882, pardevant James Fahey anciennement notaire public et enregistré en C. O. B. 116 fo 173.

Les améliorations consistent en trois bâtisses en briques solidement bâties trois étages. les rez-de-chaussée desquelles sont convenables pour magasins, et les premier et deuxième étages subdivisés en belles chambres, vestibules etc. Ces bâtisses rapportent $40 par mois chaque.

No 2. Une certaine portion de terre située dans le Premier District dans l'ilet borné par l'avenue Howard et les rues St Joseph, Baronne et Carondelet, étant une partie du lot 34, mesurant 25 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à l'avenue Howard sur une profondeur de 53' 8" 4''' sur une ligne de côté la divisant du lot 33, 43' 9" 4''' sur la ligne de côté la divisant du lot 35.

Les améliorations consistent en une solide bâtisse en briques à deux étages, convenable pour magasin au rez-de-chaussé et résidence au-dessus actuellement louée à bail à raison de $40 par mois.

Termes et Conditions— Comptant; un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant F. N. Butler, Jr., N. P., aux frais des acquéreurs Plans à la Bourse.

13 nov 13 15 20 22 27—déc 4 17 18 19 20

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier.

VENTES A L'ENCAN

Macon, Denis & Kernaghan.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en Partage.

Encoignures pour les Affaires.

COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES

Dans des Voisinages où les Maisons se Louent Facilement.

Mme Bertha C. Pfaefflin, épouse de Henry A. Frye, vs Mme Sophie M. Pfaefflin, épouse de Frank Sandige.

No 57.303—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 15 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu et signé le 31 octobre 1898, par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division "E", dans l'affaire ci dessus intitulée. les propriétés ci-dessous décrites à savoir—

1° L'encoignure d'affaires établies Nos 3301 et 3303, rue Annonciation, coin nord-ouest de la rue Toledano, consistant en un magasin en bois à un étage et résidence contenant magasin et quatre chambres habitables hangar et grande cour. Le lot de terre est situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 1 dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Toledano et l'avenue Louisiane, sur un plan du Faubourg Delachaise et Plaisance, formant l'encoignure des rues Annonciation et Toledano et mesurant 32 pieds de face sur la rue Annonciation par 102 pieds 10 pouces de profondeur et de face sur la rue Toledano.

Dans une section populaire de la ville près du fleuve et des chemins de fer assurant des affaires continuelles; un placement sûr et profitable.

2° Le cottage seul en bois à un étage No 2531 rue Rousseau, coin nord-est de la rue Troisième, contenant 5 chambres etc., dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Rousseau, St Thomas, Third et Deuxième. Le lot de terre est désigné par la lettre A conformément à un devis d'arpentage de H W. W. Reynolds, voyer, en date du 7 novembre 1898 et mesurant 16 pieds de face sur la rue Rousseau par 104 pieds de profondeur et de face sur la rue Troisième entre lignes parallèles.

3o Le double cottage en bois, à un étage, Nos 2527 et 2529 rue Rousseau, adjoignant et dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus deuxièmement décrite, contenant 4 chambres, etc, de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre "B," conformément au dit devis d'arpentage par Reynolds et mesure conformément 34 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Rousseau par 104 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Le cottage simple en bois, à un étage, No 515 rue Troisième, attenant et dans les mêmes district et ilet que les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites, contenant 3 chambres, galerie, hangar, etc. Le lot de terre conformément au susdit plan par Reynolds, est désigné par la lettre C, et mesure 21 pieds de face à la rue Troisième, sur 50 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Dans une bonne localité pour demeure ou pour un placement profitable.

5° Le cottage double en bois à un étage, Nos 2313 et 2315 rue Rousseau, contenant 3 chambres, etc., de chaque côté, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, St. Thomas, Philippe et Soraparu. Le lot de terre est désigné par le No 75 sur un plan par H. Grant, voyer, et mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Rousseau, par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Un bon placement.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance s'il y en a à un ou à un et deux ans de crédit pour des billets également garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 5 pour cent d'honoraires d'avocats dans l'éventualité d'un procès pour forcer le recouvrement des billets, les améliorations devant être assurées et les polices d'assurances transférées au porteur ou porteurs des billets. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Splendides Cottages dans le Sixieme District

Nos 722, 724, 728, 727 et 729 rue Aline,

Entre les rues Tchoupitoulas et Annonciation.

Jacob Paul vs Otto Paul et als.

No 57 056—Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orleans—Division B

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—Bureau No 821 rue Gravier — Le JEUDI, 8 décembre 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu et signé par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B le 3 octobre 1898 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

1° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Aline, Tchoupitoulas, Delachaise et Annonciation, désigné par le No 8 sur un plan par Bilgar, ci-dev. voyer, le 15 septembre 1884 annexé à un acte par-devant James Fahey, notaire, le 14 octobre 1884, et mesurant conformément audit plan, mesure américaine, 31' 3" de face à la rue Aline, 31' 4' 2''' de largeur dans le fond par une profondeur de 148' 9' 4''' sur la ligne du lot No 9 et 151' 2" 6''' sur la ligne du lot No 7.

Les améliorations consistent en un cottage double Nos 727 et 729 rue Aline, contenant 4 chambres, citerne et hangar de chaque côté, et loué $10 par côté.

2° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Aline, Tchoupitoulas, Foucher et Annonciation désignés par les Nos 6 et 7 sur le susdit plan de Pilié, voyer et mesurant conformément au dit plan, M. A. chacun 30' 6" de face à la rue Aline sur 125' de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un double cottage No 722 et 724 rue Aline contenant 4 chambres citerne et hangar de chaque côté, loué à $10 par côté et le cottage seul No 728 rue Aline, contenant 5 chambres, citerne et hangar dans la cour loué $14 00.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance au gré de l'acquéreur avec les billets portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date garantis par lien et hypothèque du vendeur, toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité.

L'acquéreur devant assumer en plus de son enchère les taxes de 1898.

Actes de vente pardevant Geo C. Préot, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent comptant pour lier la vente.

6 nov—6 10 13 17 20 24 27—déc 8

Succession de Joseph Derenbecker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 55,918 Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John J. Derenbecker, administrateur de cette succession, ne serai pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUERIN. Greffier.

19 nov—19 23 28

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

D. Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPECULATEURS! CAPITALISTES! CHERCHEURS DE DEMEURES!

Première Grande Offre de cette Saison

DE LA

Propriété Productive, Cottage-Résidence

DANS LE CENTRE DU QUATRIEME DISTRICT,

SUR CES RUES POPULEUSES ET CENTRALES: PREMIÈRE, PLEASANT, HARMONIE ET ST-THOMAS.

MARDI, 13 DÉCEMBRE 1898.

SUCCESSION DE JOSEPH WEGMANN.

No 38.228—Cour Civile de District, Division D, Paroisse d'Orléans.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau 112 rue Carondelet—le MARDI 13 décembre 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N H. Rightor juge de la Cour Civile de District Division D, portant la daté et signé le 28 octobre 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée il sera vendu à l'encan, les propriétés foncières, comme suit:

No 1 UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, et désigné par le No 2; ledit lot étant la moitié du lot original No 7 dans l'ilet No 23, maintenant l'et No 55, borné par les rues St Thomas (anciennement Fulton) Huitième, Neuvième et Chippewa; lequel dit lot mesure 25 pieds de face à la rue St Thomas sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan dressé par C. A. Hedin, architecte, et déposé dans le bureau de W. Y. Lewis, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations ne sont connues comme le **No 3111 RUE ST-THOMAS** et consistent en un cottage seul ayant 8 chambres et cabinet, cour pavée, etc.

No 2 UN CERTAIN LOT OU PORTION DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Chippewa, Harmony et Annonciation et désigné par la lettre "C" sur un devis en date du 7 novembre 1898, fait par George De Armas, député voyer de ville, le dit lot de terre forme l'encoignure des rues Pleasant et Chippewa et mesure 58 pieds 2 pouces de face sur la rue Chippewa 58 pieds de largeur dans le fond. par une profondeur et façade de 58 pieds 4 pouces sur la rue Pleasant et 50 pieds 8 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations consistent en une bâtisse seule en briques à un étage connue par les **Nos 3227 et 3231 RUE CHIPPEWA**, contenant 4 chambres et deux cabinets dépendances, etc.

No 3—UN CERTAIN LOT OU PORTION DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus deuxièmement décrite et désigné par la lettre "B" sur un devis en date du 7 novembre 1898 fait par Geo. De Armas, député voyer de ville; ledit lot de terre commence à une distance de 58 pieds 4 pouces de l'encoignure des rues Pleasant et Chippewa et mesure 3 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Pleasant, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 58 pieds entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double de bois ardoisé, connu par les **Nos 707 et 709 RUE PLEASANT**, contenant 2 chambres et cuisine, hangar, citerne, etc., de chaque côté.

No 4. UN CERTAIN LOT OU PORTION DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et ilet que la propriété deuxièmement décrite et désigné par la lettre "A," sur un devis en date du 7 novembre 1898, fait par Geo. DeArmas, député voyer de ville; ledit lot de terre commence à une distance de 89 pieds six pouces et 4 lignes de l'encoignure des rues Pleasant et Chippewa, et mesure 31 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Pleasant, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 58 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un double cottage en bois ardoisé, connu par les **NOS 711 et 713, RUE PLEASANT**, ayant de chaque côté 2 chambre et cuisine, hangar, citerne, etc

No 5. UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et ilet que la propriété deuxièmement décrite, désigné par le No 3 et mesurant 32 pieds 6 pouces de face sur la rue Pleasant par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un double cottage en bois ardoisé connu par les **NOS 715 et 717, RUE PLEASANT**, ayant 4 chambres de chaque côté, hangar, citernes et cours oriquetées.

No 6. UN CERTAIN LOT OU PORTION DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et ilet que la propriété deuxièmement décrite, et désigné par la lettre "C" sur un devis de Geo. De Armas, député voyer de ville, en date du 2 novembre 1898; le dit lot mesure 16 pieds 10 pouces de face à la rue Pleasant, la même largeur dans le fond, par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues par le **No 719 RUE PLEASANT**, et consistent en un cottage seul ayant 4 chambres, hangar, citerne et cour briquetée

No 7. UN CERTAIN LOT OU PORTION DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus deuxièmement décrite; ledit lot est désigné par la lettre "B" sur un devis par Geo. De Armas, député voyer de ville, en date du 2 novembre 1898, et mesure 30 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Pleasant, 72 pieds 8 pouces sur une première ligne de profondeur vers la rue Annonciation, ensuite sur une ligne oblique courant vers la rue Annonciation 31 pieds, ensuite sur une ligne parallèle à la rue Pleasant 2 pieds, et 15 pieds 5 pouces sur une seconde ligne de profondeur et 12 pieds sur l'autre ligne de profondeur la plus rapprochée de la rue Chippewa et 34 pieds 6 pouces de largeur dans le fond.

Les améliorations sont connues par les **NOS 721 ET 723 RUE PLEASANT**, et consistent en un double cottage en bois ayant 4 chambres, hangar, citerne et cour pavée.

No 8. UN CERTAIN LOT OU PORTION DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété deuxièmement décrite et désigné par la lettre "A" sur un devis en date du 2 novembre 1898, par George De Armas, député voyer de la ville; le dit lot mesure 30 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Pleasant, 120 pieds de profondeur sur la ligne la plus rapprochée à la rue Annonciation 72 pieds et 8 pouces sur une première profondeur la plus rapprochée à la rue Chippewa; ensuite sur une ligne oblique courant vers la rue Annonciation 31 pieds; ensuite sur une ligne parallèle à la rue Pleasant 2 pieds 6 pouces 5 lignes sur une deuxième ligne de profondeur, et 27 pieds 2 pouces de largeur dans le fond.

Les améliorations sont connues par les **Nos 725 et 727 RUE PLEASANT**, et consistent en un double cottage ayant de chaque côté 4 chambres, hangar, citerne et cour pavée.

No 9. UNE CERTAINE PORTION OU MORCEAU DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Harmonie, Tchoupitoulas, St-Thomas et Neuvième et désigné par la lettre "A" sur un devis fait par Geo De Armas, député voyer de la ville, en date du 2 novembre 1898; ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Harmonie et St-Thomas, désigné par la lettre "B," et mesure 29 pieds 3 pouces de face à la rue Harmonie, 29 pieds 2 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de 64 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue St Thomas et 67 pieds 4 pouces sur l'autre ligne de profondeur.

Les améliorations consistent en un double cottage en bois, ardoisé, No **421 et 423 RUE HARMONIE**, ayant de chaque côté 2 chambres et cuisine hangar, etc.

No 10—UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus neuvièmement décrite et désigné par la lettre "B" sur un devis en date du 2 novembre 1898 fait par Geo De Armas, député voyer de la ville, ledit lot commence à une distance de 29 pieds 3 pouces de l'encoignure des rues St. Thomas et Harmony et mesure 23 pieds 1 pouce et 2 lignes de face sur la rue Harmony, 31 pieds 6 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 67 pieds 4 pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St. Thomas et 70 pieds 8 pouces sur l'autre ligne de profondeur.

Les améliorations sont connues par les **Nos 417 et 419 RUE HARMONIE** et consistent en un double cottage en bois ardoisé, ayant 2 chambres et cuisine de chaque côté, hangar, citerne, cour pavée etc

No 11. UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus dixièmement décrite et désigné par la lettre "C" sur un devis en date du 2 novembre 1898 fait par Geo De Armas, député voyer de la ville ledit lot de terre est désigné par la lettre "C" et commence à une distance de 61 pieds 4 pouces 2 lignes de l'encoignure des rues St Thomas et Harmonie, mesure 28 pieds 10 pouces 4 lignes de face sur la rue Harmonie 37 pieds 5 pouces 3 lignes de largeur dans le fond par 0 pieds 8 pouces sur la ligne de côté le plus rapproché de la rue St Thomas et 73 pieds 9 pouces, 6 lignes sur l'autre ligne de profondeur

Les améliorations sont connues comme **NO 413, RUE HARMONIE**, et consistent en un cottage seul en bois ardoisé, ayant 4 chambres et cuisine hangar, citerne, etc.

No 12. UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première St Thomas, (anciennement Fulton), Chippewa et Soraparu, désigné par la lettre "A" sur un devis fait par D. M. Brosnan, député voyer de ville, en date du 2 juillet 1890, et mesure conformément audit devis 30 pieds 5 pouces de face sur la rue Première, (commençant à un point 62 pieds 6 pouces de l'encoignure des rues Première et St Thomas), s'étendant vers la rue Chippewa, comprenant la moitié d'une allée commune audit lot et au lot y touchant "B" sur ledit devis, par une profondeur de 76 pieds 4 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double, **Nos 609 et 611 RUE PREMIÈRE**, ayant sur chaque côté 3 chambres et cuisine, hangar et dépendances, grandes citernes.

CONDITIONS—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a à un crédit de un, ou de un et deux ans, la portion de crédit s'il y en a devra être représentée par le ou les billets de l'acquéreur, payables à un, ou un et deux ans, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an, à partir de la date jusqu'à parfait paiement, lesdits billets devant être garantis par leur paiement par les liens et hypothèques de vendeur sur la propriété vendue; les actes de vente devant contenir la clause de non alienando; la clause qu'en cas d'un procès pour recouvrer ledit billet ou billets honoraires d'avocats se montant à 10 pour cent seront collectés avec la réclamation principale; la clause requérant l'acquéreur d'assurer la propriété et transférer et délivrer la police ou les polices d'assurances de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Joseph D. Taylor, notaire, No 734 rue Commune.

10 nov—10 11 13 20 27—déc 4 11 12 13

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE SIMPLE,

No 222 rue Marais, entre les rues Douane et Bienville.

Succession de Auguste Thomas.

No 57,289—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN Encanteurs, Bureau No 821 rue Gravier le JEUDI, 15 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon Geo H Théard, juge de la Cour Civile de District Division "E" signé le 11 novembre 1898 dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 6, borné par les rues Marais, Douane, Tremé et Bienville, désigné comme lot No 12, et mesurant mesure américaine, trente pieds cinq et demi pouces de face à la rue Marais par cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, et trente pieds sept pouces et trois lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en un simple cottage No 222 rue Marais entre les rues Douane et Bienville, contenant environ cinq chambres entrée de voiture, cour, citerne, hangar, etc, et rapportant un loyer de $25,00 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an garanti par liens et privilèges du vendeur, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. Dix pour cent comptant de dépôt requis pour lier la vente. Acte de vente pardevant George G. Preot, notaire aux frais de l'acquéreur

13 nov—13 20,27 — Dec 1 8 15.

Wm. P. Curtis.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jonte Equen.

PAR WM. P. CURTIS, Encanteur—Bureau No 321 rue Carondelet, le JEUDI 15 décembre 1898, à midi, à la Nouvelle Bourse des Encanteurs Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred. D King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant pour l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C, en date du 17 octobre 1898, dans l'affaire de la succession de Jonte Equen, No 57,478 de la dite cour il sera vendu aux enchères publiques, la propriété foncière décrite ci-après:

Un certain morceau ou portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue St-Charles, les rues Nouvelle, ou Coliseé et la rue Calhoun et la ligne de la propriété Foucher, maintenant Parc Audubon, la même dans le fond par une profondeur de cent treize pieds huit pouces entre lignes parallèles. Sur une allée commune, dix pieds de largeur s'étendant de la rue Calhoun à la propriété Foucher et connue comme la résidence de feu Jonte Equen.

Conditions, comptant — L'acquéreur devant payer l'acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

Propriétaires, Attention!

La société de G. DUPUY & R B. BENTON, nouvellement organisée, ayant été établie dans les intérêts des propriétaires fonciers et dans le but de leur faire des avances d'argent nécessaires pour payer leurs taxes ou autres ainsi que pour améliorer leurs propriétés il serait de leur intérêt de se rendre 921 rue Remparts ou bien 422 Passage de la Bourse, pour se concerter avec nous.

9 oct—dim jeu —3m